De Valsenestre à la Danchère par le col de la Roumeïou

Valbonnais

Descente sur le Lauvitel depuis le Brèche du Périer (© Parc national des Ecrins - Denis Fiat)

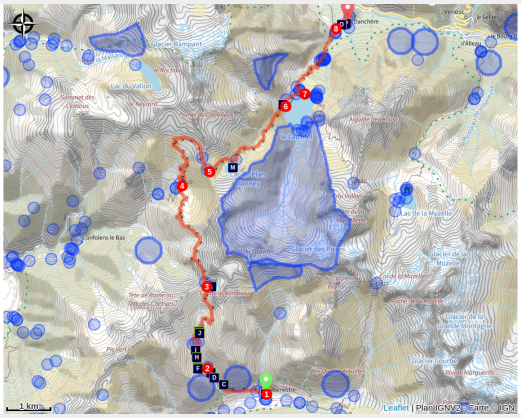

Prudence. Une portion de sentier a été endommagée au niveau de la Brèche du Périer, le passage est possible mais plus technique que d'habitude.

Une variante sportive et longue qui se déroule en altitude et franchit deux cols majeurs de l'ouest des Écrins : le col de la Romeiou (2439 m) et la Brêche du Perier (2491 m).

Un sentier souvent escarpé, taillé dans la pente mais toujours bien marqué, permet de franchir deux cols d'altitude, de côtoyer des lacs naturels calmes et sauvages, de croiser des petites cabanes d'alpages accueillant les bergers en été

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 10 h 30

Longueur : 20.7 km

Dénivelé positif : 1746 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Col, Géologie, Lac et glacier

et de découvrir des paysages de montagne à la géologie tourmentée !

Itinéraire

Départ : Valsenestre
Arrivée : La Danchère
Balisage : GR
Communes : 1. Valjouffrey
2. Le Périer
3. Le Bourg-d'Oisans
4. Les Deux Alpes

Profil altimétrique

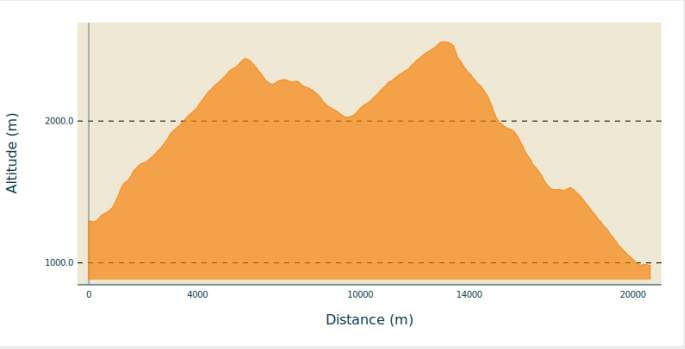

Altitude min 981 m Altitude max 2559 m

Dans Valsenestre prendre le « chemin du lac La Barre ».

1. Avant la sortie du hameau, prendre à gauche en suivant « Lac Labarre et Col de la Romeiou ». Le sentier, escarpé, s'élève rapidement dans un environnement plutôt rocheux.
2. A l'altitude 1730 m une passerelle traverse le ruisseau de la Fayolle. Le sentier est alors moins raide et s'élève, en larges lacets, dans les alpages jusque sous la cabane de Combe Guyon 1950m. Après le passage d'un petit verrou glaciaire plus raide, le sentier suit un fond de vallon (faux plat) puis part en traversées entre des barres rocheuses. Après un dernier raidillon, arriver au lac Labarre. Le col de la Romeiou se trouve sur votre gauche, juste au-dessus du lac.
3. Une fois le col atteint, le sentier suit la crête sur quelques mètres avant de plonger côté vallée de la Malsanne. Après une petite descente rapide, il s'oriente direction nord pour une longue traversée quasiment à niveau. Puis il serpente sur une petite crête avant de repartir en traversée avec le passage d'une large ravine. Cette partie du sentier se déroule en terrain fortement escarpé. Le sentier est bon, mais il ne faut pas le quitter ! Sous le rocher de de la grande église, le sentier suit à nouveau une petite crête puis rejoint, par quelques lacets, les replats situés en amont de la cabane de la Selle.
4. Vous pouvez rejoindre la cabane de la Selle (source) pour ensuite revenir sur vos pas ou prendre directement le GR (2020 m) qui part sur la droite direction "Brèche du Périer". Il s'élève en pente douce dans les pierriers, éboulis et pentes herbeuses. La vue se dégage progressivement sur l'Obiou et le Dévoluy et sur les sommets qui environnent la vallée de la Malsanne. Une dernière longue traversée ascendante dans un terrain schisteux noir conduit sur une crête. Suivre la crête (cairn) vers le sud. Après une descente de quelques mètres on atteint la brèche du Périer (panneau).
5. Le sentier plonge ensuite franchement côté lac du Lauvitel. Après un premier ressaut escarpé le sentier redevient lisible et rejoint rapidement le Lac de Plan Vianney. Les ressauts escarpés alternent ensuite avec des secteurs où la pente

est plus douce. Le sentier rejoint le couvert forestier et surplombe le lac du Lauvitel bordé de gros éboulis.
6. Après le passage de la passerelle qui enjambe le ruisseau de l’Héritière, le sentier suit la berge du lac pour arrive à son extrémité nord.
7. A la bifurcation, emprunter le sentier de gauche. Rester en rive gauche à l'intersection entre le ruisseau de la Rousse et le ruisseau du Lauvitel.
8. Arrivé à la Danchère, traverser le ruisseau du Lauvitel par un pont et arriver au hameau.

Sur votre route...

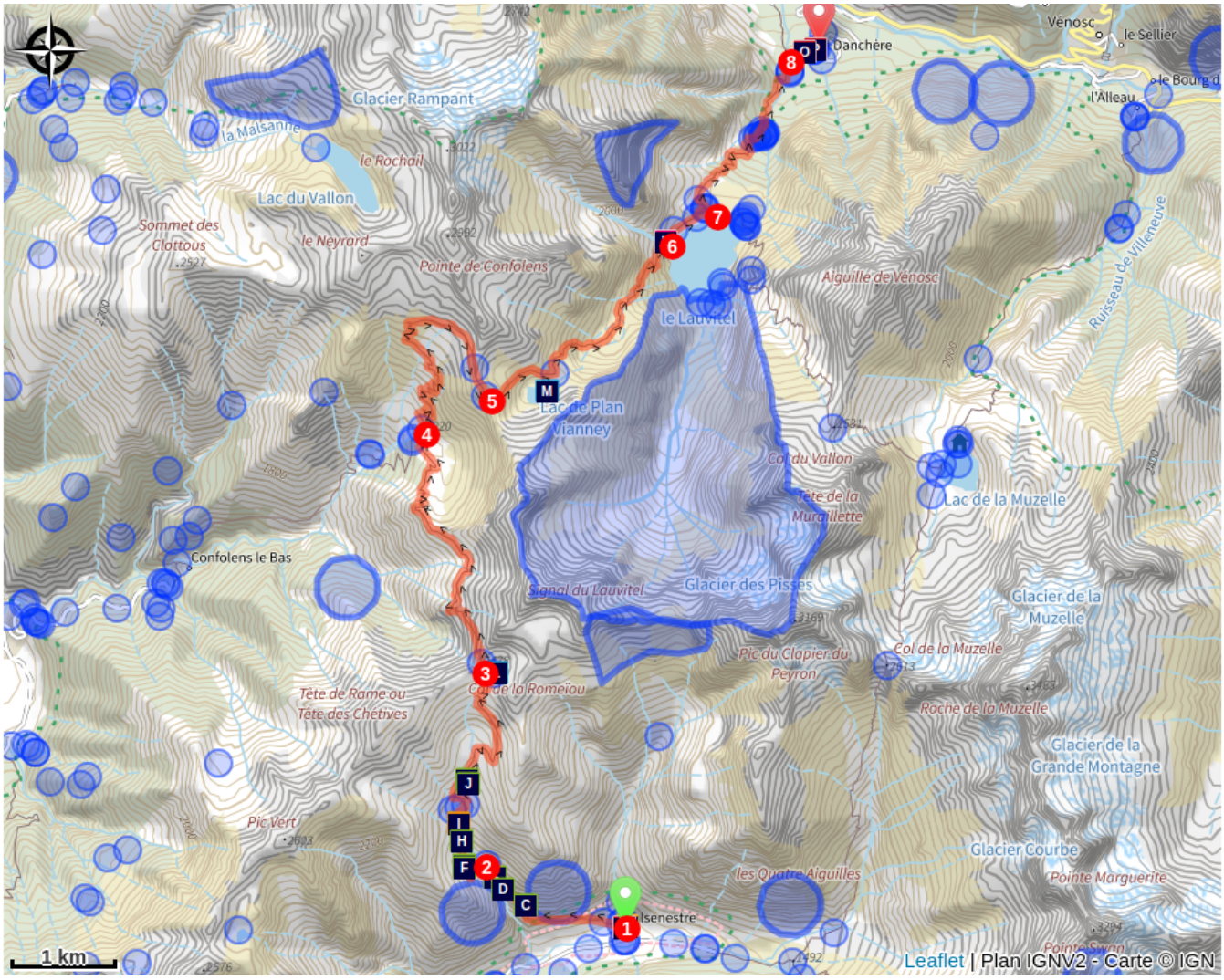

Point de vue sur le hameau de Valsenestre (A)

Bouquetin des Alpes et aigle royal (C)

Vipère aspic (E)

Grand apollon (G)

Alpage de Combe Guyon (I)

Monticole de roche (K)

Lac de plan Vianney (M)

Le hameau de la Danchère (O)

Village restauré (B)

Rhapontique scarieux (D)

Lis orangé (F)

Asphodèle blanc (H)

Vautour fauve (J)

Lac Labarre (L)

Vaugnérites (N)

La chapelle de la Danchère (P)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Recommandations

Attention l'étape est très longue, réservée aux bons marcheurs, beaucoup de dénivelé pour beacoup de kilomètres. Il est possible de bivouaquer à la cabane de la Selle, à mi-chemin en descendant du lac Labarre.
Petit passage avec câbles mais non exposé sur le sentier qui s'élève après Valsenestre.
Risques de névés en début de saison, dans quel cas, les crampons sont obligatoires, à la descente du col de la Roméïou vers le Lauvitel (ravines).
En descendant depuis le Brèche du Périer, attention : forte pente sur quelques mètres, dans les rochers, assise du sentier peu marquée.
Passage de la passerelle du torrent de l'Héritière potentiellement délicat en cas de fortes pluies ou de crues.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve intégrale du Lauvitel

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Écrins.

Réserve intégrale, accès interdit.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valbonnais
Place du Docteur Eyraud, 38740 Entraigues

valbonnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 30 20 61
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Point de vue sur le hameau de Valsenestre (A)

Au XIXe siècle le hameau de Valsenestre était peuplé d'une centaine d'habitants. L'activité principale était l'élevage. En 1851, l'ouverture d'une carrière de marbre dans le fond du vallon en montant au col de la Muzelle est une aubaine pour le village qui accueille les carriers et bénéficie de l'amélioration de la route. La production de marbre cesse en 1905. Jusqu'en 1926 les rires et les cris des enfants résonnent encore dans le village : l'école compte alors une trentaine d'élèves ! Elle ferme quelques années plus tard et la dernière habitante permanente quitte le village en 1948.

Attribution : Marion Digier - PNE

Village restauré (B)

Valsenestre est un hameau fleuri superbement restauré composé désormais de résidences secondaires. La route n'est pas déneigée en hiver. Le village peuplé d'une centaine d'habitants, possédait son école (aujourd'hui transformée en gîte d'étape), ouverte jusqu'en 1936. Il fut entièrement enseveli par une avalanche au XIXe siècle. L'activité principale demeurait l'élevage mais l'ouverture d'une carrière de marbre à partir de 1840 apportait un complément de ressources à des ouvriers installés dans le village. La dernière habitante permanente quitta Valsenestre en 1959.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Bouquetin des Alpes et aigle royal (C)

Réintroduit dans le Valbonnais en 1989 et 1990, le bouquetin prolifère lentement sur les hauts sommets du Valjouffrey. Une population d'une cinquantaine de têtes passe l'hiver sur les versants bien exposés de la vallée de Valsenestre. Certains d'entre eux attendent les beaux jours, pendant plusieurs semaines dans les barres rocheuses des Peys, au-dessus du village. L'aigle royal, selon les années, vient aussi y construire son aire et élever son petit. Il n'est pas rare de le voir ou de l'entendre glatir au-dessus du sentier.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Rhapontique scarieux (D)

Ce géant des pelouses subalpines a le port et la taille de l’artichaut avec en plus une grosse tête globuleuse d'un rose soutenu bordée d'écailles nacrées. Ses énormes feuilles entières, blanches et veloutées dessous en imposent et permettent de l'identifier à coup sur. Manne nutritive pour de nombreux coléoptères, son capitule n'en est pas moins une aubaine pour les papillons. Cette espèce peu commune est sujette à une protection nationale même hors du Parc.

Attribution : Cédric Dentant - PNE

Vipère aspic (E)

Elle pâtit des légendes et d'une mauvaise réputation depuis des siècles, pourtant rares sont les randonneurs ayant été mordus. Ce reptile de cinquante centimètre en moyenne, au nez retroussé et à la pupille noire, étroite et verticale affectionne les versants bien exposés. Elle trouve refuge dans les tas de pierres et les fourrés d'épineux où elle n'a aucun mal à capturer petits rongeurs et insectes.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE

Lis orangé (F)

A cause de l'originalité et de l'éclat de sa couleur, il est aisément repérable sur les vires escarpées et les barres rocheuses. Le lis orangé est un rochassier adepte de lumière et de chaleur mais point trop. C'est pourquoi il fleurit dés le début de l'été pour éviter les fortes chaleurs. Sa cueillette est évidemment interdite dans les Parcs nationaux de montagne, mais également dans plusieurs départements, dont les Hautes Alpes, ailleurs elle peut être limitée par arrêté.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Grand apollon (G)

Il fait partie des plus beaux papillons diurnes que l'on puisse rencontrer en montagne et son comportement plutôt calme permet une observation facile. Il est lié à ces végétaux que l'on qualifie de «chameaux», que sont joubarbes et orpins poussant dans les lieux secs. Sur ces plantes hôtes, il dépose ses œufs afin que les larves qui en seront issues s'en nourrissent.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Asphodèle blanc (H)

Il pousse en bataillon souvent en compagnie de la gentiane jaune sur des anciennes prairies de fauche au sol profond. Son allure de grand cierge blanc ne passe pas inaperçue et ses fleurs groupées en épi s'épanouissent à tour de rôle durant plusieurs semaines au début de l'été. Son tubercule charnu attire les rongeurs souterrains et aurait servi, sous forme de farine, de nourriture aux montagnards en période de disette**.**

Attribution : Pascal Saulay - PNE

Alpage de Combe Guyon (I)

De mi-juin à mi-octobre, un troupeau de moutons appartenant à des éleveurs locaux investit l'alpage de Combe Guyon. Régulièrement regroupées autour de la cabane, les bêtes y sont surveillées, comptées et soignées par le berger ce qui explique l'abondance des plantes extrêmement nitrophiles tels que orties et chardon laineux qui affectionnent les sols à forte fumure. Ces milieux bien typés chargés «d'odeurs et de piquants» sont appelés des jas ou des reposoirs.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Vautour fauve (J)

Cet immense rapace de près de trois mètres d'envergure fréquente la montagne depuis peu et ce**,** grâce à un programme de réintroduction datant de la fin du XXème siècle. En été, il tournoie sans cesse dans le ciel en groupe à la recherche de cadavres de mouton ou de grands mammifères sauvages pour les dépecer et s'en nourrir. Cet impressionnant charognard joue un rôle sanitaire appréciable dans les alpages.

Attribution : Marion Molina

Monticole de roche (K)

Communément appelé merle de roche, le monticole mâle se fait remarquer par ses couleurs vives et contrastées et son chant des plus mélodieux. Africain l'hiver, alpien l'été, ce magnifique migrateur choisit des milieux ouverts au-dessus des forêts pour chanter sur des perchoirs rocheux et nicher dans les éboulis et les anfractuosités des rochers.

Attribution : Pascal Saulay - PNE

Lac Labarre (L)

Ce lac de taille moyenne, comme beaucoup dans les Alpes, s’est formé dans une cuvette ou un cirque à l'époque du grand recul des glaciers à la fin du XVIIIème siècle. Généralement ce sont eux qui, par leur puissance sont parvenus au fil du temps à s'enfoncer dans les roches tendres et à passer par dessus les plus dures. Le lac Labarre, d'une surface d'un hectare et demi et de huit mètres de profondeur recueille les eaux de fonte des névés alentour sous forme de ruissellements chargés de fins débris de roche qui restent en suspension dans l'eau... ce qui explique sa couleur particulière.

Attribution : Jean-Pierre Nicollet - PNE

Lac de plan Vianney (M)

Le lac de Plan Vianney abrite une belle population de saumons de fontaine, aussi appelés ombles de fontaine ou truites mouchetées. Exigeante vis-à-vis de la qualité de l'eau, cette espèce qui requiert des eaux claires, fraîches et oxygénées, se reproduit ici sans alevinage. La pêche est interdite par arrêté du directeur du Parc national des Ecrins. Seule la pêche réalisée dans le cadre d'études scientifique fait l'objet de dérogations.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Vaugnérites (N)

Sur le sentier qui mène au lac du Plan Vianney, principalement dans la combe de l'Héritière, des affleurements de vaugnérites sont visibles. Ce sont des roches sombres, marquée par la présence de nombreuses paillettes de mica. De nature chimique proche des lamproïdes (des roches magmatiques riches en potassium), elles forment dans le granite du Rochail des enclavent de tailles variables : du décimètre jusqu'à plusieurs dizaines de mètres.

Le hameau de la Danchère (O)

Avec ses ruelles pavées, ses fontaines et lavoirs de pierre, la Danchère offre un point de départ idéal vers le Lauvitel qui attire près de 30 000 visiteurs par an. C'est un des nombreux hameaux qui constitue la commune de Vénosc.

Attribution : PNE

La chapelle de la Danchère (P)

Dédiée à Saint Louis et à Saint Claude, la chapelle de la Danchère offre au regard du visiteur ses agréables proportions. Les pierres situées en arc de cercle au dessus de l'entrée et de la fenêtre n'ont pas qu'une vertu esthétique. Elles sont à juste titre appelées "décharge" puisqu'elles permettent de répartir le poids de la façade de part et d'autre des ouvertures. Dans la niche grillagée se cache un Saint Louis en céramique créé dans le Tarn.

Attribution : Cyril Coursier - PNE